

DÉROGATION RENTRÉE 2021/2022 POUR L'INSCRIPTION SCOLAIRE DANS UNE ÉCOLE PUBLIQUE DU 1^{ER} DEGRÉ



Les écoles publiques nantaises sont soumises à une définition de leur périmètre votée en Conseil Municipal. Le principe de base reste donc une scolarisation dans l'école de secteur. De façon exceptionnelle, une dérogation peut être accordée sur critères admis par la Ville de Nantes. Attention ! Si vous déposez une demande de dérogation, votre enfant ne sera plus prioritaire dans son école de secteur.

Si nécessité d'un entretien au moment du dépôt de votre dossier, merci de prendre rendez-vous.

Imprimé à compléter et à retourner impérativement par les parents au service accueil scolaire et périscolaire de la Ville de Nantes.

Concerne les enfants domiciliés hors Nantes ou hors secteur de rattachement.

Direction de l'éducation

Accueil scolaire et périscolaire

Adresse physique :

1 rue Célestin Freinet
Bât D - 1^{er} étage
44200 NANTES

Adresse postale :

2 rue de l'Hôtel de Ville
44094 NANTES CEDEX 01

Tél. : 02 40 41 63 69

| ÉCOLE DEMANDÉE | DEMANDE DE DÉROGATION POUR L'ENFANT |
|--|---|
| <p>Nom de l'école :</p> <p><input type="checkbox"/> Maternelle <input type="checkbox"/> Élémentaire <input type="checkbox"/> Primaire</p> <p>Pour l'année scolaire : À partir du : Niveau à fréquenter (ex : PS, CP) :</p> | <p>Nom : Prénom : Date de naissance : Sexe : <input type="checkbox"/> masculin <input type="checkbox"/> féminin Lieu de naissance : École de rattachement :</p> |

| FRÈRES ET/OU SŒURS INSCRITS DANS UNE ÉCOLE NANTAISE | | |
|---|-------------------|--|
| Noms et prénoms | Date de naissance | École qui sera fréquentée pendant l'année scolaire concernée |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |

| INFORMATIONS CONCERNANT LA SITUATION FAMILIALE | | |
|--|--|--|
| | Responsable légal(e) <input type="checkbox"/> M. <input type="checkbox"/> Mme | Autre responsable légal(e) ou conjoint <input type="checkbox"/> M. <input type="checkbox"/> Mme |
| Nom | | |
| Prénom | | |
| Date de naissance | | |
| Lien avec l'enfant | <input type="checkbox"/> Père <input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/> Autre | <input type="checkbox"/> Père <input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/> Autre |
| Adresse complète | | |
| Date emménagement si nouvelle adresse | | |
| Tél. domicile | | |
| Tél. portable | | |
| Courriel | | |
| Profession | | |
| Nom de l'employeur | | |
| Adresse de l'employeur | | |
| Tél. professionnel | | |
| Horaires de travail | | |

| SITUATION DES RESPONSABLES LÉGAUX |
|--|
| <input type="checkbox"/> Marié(e) <input type="checkbox"/> Vie maritale <input type="checkbox"/> Pacsé(e) <input type="checkbox"/> Célibataire <input type="checkbox"/> Veuf(ve) <input type="checkbox"/> Séparé(e) ⁽¹⁾ <input type="checkbox"/> Divorcé(e) ⁽¹⁾ → Résidence alternée ⁽¹⁾ <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non |
| <small>⁽¹⁾ Joindre le jugement ou, à défaut, une attestation sur l'honneur signée des deux parents précisant le mode de garde</small> |

MOTIF DE LA DEMANDE (voir ci-dessous les pièces à joindre)

Date

Signature

PIÈCES À JOINDRE OBLIGATOIREMENT

Justificatif de domicile : attestation d'assurance habitation datée de moins de 3 mois ou, à défaut, copie de la dernière quittance de loyer émanant d'un bailleur social ou compromis de vente après délai de rétractation de 10 jours pour toute demande

En cas de résidence alternée :

→ Le jugement de garde ou à défaut une attestation sur l'honneur signée des deux parents précisant le mode de garde

En cas de demande liée à un mode de garde :

→ Une copie du contrat d'assistante maternelle pour l'année scolaire concernée

→ Une attestation d'employeur sur laquelle figurent vos horaires professionnels (pour chacun des parents)

En cas de déménagement futur, fournir :

→ La notification d'attribution de logement, le bail (excepté si établi par un particulier) ou le compromis de vente du futur logement après délai de rétractation de 10 jours

→ Si vous n'êtes pas domicilié à Nantes, l'avis de votre commune de domicile doit être renseigné dans l'encart ci-dessous

Si l'enfant n'est pas domicilié à Nantes, avis de la commune de résidence

Prise en compte de la demande :

→ Soit par dépôt en main propre au service accueil scolaire et périscolaire

1 rue Célestin Freinet - Bât D - 1^{er} étage - de 8h30 à 18h;
de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h pendant les vacances

→ Soit par courrier à la Mairie de Nantes - Service accueil scolaire et périscolaire

2 rue de l'Hôtel de Ville - 44094 Nantes Cedex 01 : le cachet de la poste faisant foi

→ Soit par courriel à inscriptions-scolaires@mairie-nantes.fr : l'accusé de réception du service faisant foi

Vous recevrez dans les jours suivants la réception de votre demande, un courrier vous indiquant la suite donnée à votre dossier.